



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 12 septembre 2024 — N° 141

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benoit Proulx.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'arthrite.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire des Entreprises M. Melançon.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme SINGA Québec.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le geste héroïque de trois citoyens de la circonscription de Huntingdon.

12 septembre 2024

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Annie Bodour Arévian.

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale du souvenir de la traite transatlantique des Noirs et de son abolition.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la participation d'une délégation d'athlètes de la Mauricie aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer au Défi À votre rythme.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Montpetit.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Conservatoire de musique de Val-d'Or.

À 9 h 53, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

12 septembre 2024

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 12 septembre 2024, que lui a adressée M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant.

(Dépôt n° 1678-20240912)

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 72 Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 72.

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2024;

(Dépôt n° 1679-20240912)

12 septembre 2024

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Autorité des marchés financiers;
(Dépôt n° 1680-20240912)

Le rapport annuel 2023-2024 du Tribunal administratif des marchés financiers.
(Dépôt n° 1681-20240912)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 126 concernant le programme d'accès aux pompes à insuline, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2024 par M. Fortin (Pontiac);
(Dépôt n° 1682-20240912)

La réponse à la question écrite n° 128 concernant l'hébergement des demandeurs d'asile, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);
(Dépôt n° 1683-20240912)

La réponse à la question écrite n° 133 concernant la pratique régionale de la médecine, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);
(Dépôt n° 1684-20240912)

La réponse à la question écrite n° 134 concernant le rôle des chiropraticiens dans le réseau de la santé, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);
(Dépôt n° 1685-20240912)

La réponse à la question écrite n° 142 concernant le programme d'aide financière pour la rétention des conducteurs d'autobus scolaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 juin 2024 par Mme Ghazal (Mercier);
(Dépôt n° 1686-20240912)

La réponse à la question écrite n° 144 concernant la modernisation de la Loi sur les chimistes professionnels, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2024 par M. Paradis (Jean-Talon);
(Dépôt n° 1687-20240912)

12 septembre 2024

La réponse à la question écrite n° 145 concernant l'accueil clinique pour les femmes avec des saignements du premier trimestre de la grossesse, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2024 par Mme Ghazal (Mercier);
(Dépôt n° 1688-20240912)

La réponse à la question écrite n° 148 concernant la fin du recours aux agences par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2024 par M. Marissal (Rosemont);
(Dépôt n° 1689-20240912)

La réponse à la question écrite n° 150 concernant la fin du recours aux agences par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);
(Dépôt n° 1690-20240912)

La réponse à la question écrite n° 151 concernant la réglementation de la liqueur de pommes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);
(Dépôt n° 1691-20240912)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 mai 2024 par M. Ciccone (Marquette) concernant la restructuration de la gouvernance de la Fédération de Hockey Québec.
(Dépôt n° 1692-20240912)

Mme la présidente dépose :

Le rapport d'activité 2023-2024 de Lobbyisme Québec.
(Dépôt n° 1693-20240912)

12 septembre 2024

Dépôts de rapports de commissions

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10 et 11 septembre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins.

(Dépôt n° 1694-20240912)

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 10 et 11 septembre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir leur procès.

(Dépôt n° 1695-20240912)

Dépôts de pétitions

Mme D'Amours (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 468 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de modification législative visant à faciliter le développement de l'agrotourisme au Québec.

(Dépôt n° 1696-20240912)

12 septembre 2024

Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 745 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à L'Île-Perrot (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1697-20240912)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, elle dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 12 477 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à L'Île-Perrot.

(Dépôt n° 1698-20240912)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 490 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux.

(Dépôt n° 1699-20240912)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 030 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux.

(Dépôt n° 1700-20240912)

12 septembre 2024

M. Derraji (Nelligan) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 248 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la hausse du taux de taxation des gains en capital au Québec.

(Dépôt n° 1701-20240912)

M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 672 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une opposition au projet de parc éolien et solaire de TES Canada dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux et à toute forme de privatisation de l'électricité;

(Dépôt n° 1702-20240912)

L'extrait d'une pétition, signée par 2 502 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés;

(Dépôt n° 1703-20240912)

L'extrait d'une pétition, signée par 896 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux.

(Dépôt n° 1704-20240912)

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 538 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage.

(Dépôt n° 1705-20240912)

12 septembre 2024

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Famille, dépose :

Un graphique intitulé *Enfants en attente*.

(Dépôt n° 1706-20240912)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 11 septembre 2024 sur la motion proposée par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce avec vigueur les coupes soudaines et drastiques imposées par le gouvernement caquiste aux établissements d'enseignement supérieur;

QU'elle déplore que ces coupes budgétaires forcent les établissements d'enseignement supérieur à reporter des projets visant l'entretien des bâtiments, la résorption du déficit d'espace ou encore à réduire de façon importante les sommes consacrées à l'acquisition du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des étudiants;

QU'elle rappelle que le plus récent rapport de la Vérificatrice générale soulignait que « les deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et les investissements prévus couvrent moins de la moitié des besoins à venir » et que « le choix de certains projets d'agrandissement ne considère pas adéquatement les besoins réels d'espace »;

12 septembre 2024

QU'elle rappelle que les projections du gouvernement font état d'une croissance attendue du nombre d'étudiants de plus de 10 % d'ici 2027 et que le déficit d'espace est appelé à se creuser;

QU'elle rappelle que le gouvernement caquiste a dilapidé un surplus budgétaire important et réalisé un déficit historique;

QU'elle prenne acte que sa gestion négligente des finances publiques le force aujourd'hui à sacrifier le futur du réseau de l'enseignement supérieur et de notre jeunesse;

QU'enfin, elle somme le gouvernement caquiste de travailler de concert avec les établissements d'enseignement supérieur afin de permettre les achats de matériel pédagogique nécessaires et de réaliser les travaux requis dans les meilleurs délais afin de pallier la vétusté grandissante du parc immobilier du réseau de l'enseignement supérieur et de combler les besoins en espaces futurs.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 301 en annexe)

Pour : **31** Contre : **78** Abstention : **1**

Motions sans préavis

M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) présente une motion concernant le transport collectif dans les couronnes de Montréal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

12 septembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme l'importance de mettre à contribution toutes les régions du Québec dans les efforts de décarbonisation de son économie, de l'électrification des transports et de l'innovation industrielle;

QU'elle rappelle qu'à ce chapitre, le savoir-faire de l'Abitibi-Témiscamingue dans le domaine minier rayonne déjà à travers le monde entier grâce à plusieurs entreprises et institutions d'enseignement;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre sur pied une zone d'innovation minière à Rouyn-Noranda, et ce, d'ici la fin de la présente législature.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 302 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne fermement les menaces qu'a subies un enseignant en raison de son orientation sexuelle;

QU'elle déclare que ce comportement est inacceptable dans la société québécoise;

12 septembre 2024

QU'enfin elle rappelle l'importance de valoriser le civisme au sein des écoles afin d'offrir un climat sain et sécuritaire tant pour les enseignants que pour les élèves.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **303** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale déclare qu'il n'est pas nécessaire aux Québécoises et aux Québécois d'expression anglaise d'obtenir un certificat d'éligibilité à l'enseignement en langue anglaise pour avoir accès à des soins de santé et des services sociaux en langue anglaise au Québec;

QU'elle exige du gouvernement que toute directive donnée au réseau de la santé et des services sociaux soit claire et explicite à ce sujet.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **304** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

12 septembre 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séances publiques afin de procéder à la première phase des consultations particulières et auditions publiques.

12 septembre 2024

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 20 septembre 2024, Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) s'adressera à Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Politique du gouvernement caquiste en matière d'enseignement supérieur : un désastre annoncé pour nos cégeps et nos universités ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 31, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 11 h 47.

À 11 h 47, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

12 septembre 2024

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Dufour (Mille-Îles) à M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, portant sur le sujet suivant : « Les incohérences du gouvernement en matière de décarbonation de notre économie ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace le ministre pour ce débat.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 17 septembre 2024, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 13, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 septembre 2024, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

12 septembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) :

(Vote n° 301)

POUR - 31

Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Massé (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)	

CONTRE - 78

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)

ABSTENTIONS - 1

Lefebvre (IND)

12 septembre 2024

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 302)

POUR - 106

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)			Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (IND)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Cadet (PLQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Caron (PLQ) (La Pinière)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)	
		Prass (PLQ)	

12 septembre 2024

Sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska) :

(Vote n° 303)

POUR - 106

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)		Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (IND)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caire (CAQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)	
		Prass (PLQ)	

12 septembre 2024

Sur la motion de M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 304)

POUR - 105

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Gronin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	